

# Une association désigne les quatre villes les plus "moches" de France

***En raison d'affichages publicitaires à outrance, quatre communes françaises ont été désignées villes les plus "laides" de France.***

Comme chaque année, **l'association Paysages de France** a dévoilé, vendredi 29 octobre, son palmarès des villes les plus "laides" de France. Et comme le relatent [Sud Ouest](#) et [Ouest-France](#), quatre communes se distinguent dans quatre catégories distinctes. Ainsi, Migné-Auxances, dans la Vienne, reçoit le prix de ville "Tombé dans le panneau". "Le jury des Villes et Villages fleuris n'a accordé qu'une pauvre fleur à Migné-Auxances. Cette commune près de Poitiers méritait pourtant d'obtenir, pour son fleurissement publicitaire, les cinq fleurs d'un label qui n'en compte que quatre", ironise l'association.

Le village de Montalieu-Vercieu en Isère remporte la catégorie "Campagne publicitaire". "À Montalieu, mets ta pub où tu veux !", lance ainsi Paysages de France, pointant les affichages largement exposés sur d'anciennes façades d'immeubles. Direction le Bas-Rhin pour le prix de la "Mise en valeur du patrimoine". La commune de Dambach-la-Ville et son panneau publicitaire, installé à l'entrée de la vieille ville, remportent la palme.

Enfin, dans la catégorie "Publicité sans modération", la victoire revient à la ville du Havre, en Seine-Maritime. "Associés aux publicitaires, les lobbys de l'alcool ont fait sauter le bouchon de la loi Evin. Le Havre, patrimoine mondial de l'UNESCO, tenait à s'associer sans modération à cette noble cause qui permet aux médecins, à la police et à la justice de ne pas avoir à craindre le manque de travail", note, non sans une pointe d'ironie, l'association Paysages de France, qui œuvre dans la lutte contre la pollution visuelle et milite pour la sauvegarde des paysages. Cette dernière dénonce l'inaction des maires qui avaient pourtant "les moyens de combattre cette invasion publicitaire", et les encouragent à modifier les règlements en vigueur.